



ecoact'



Caractéristiques physico-chimiques :

Aspect : liquide
Couleur : incolore
Odeur : citron & thym
pH à l'état pur : 7,0 à 8,0
Densité à 20°C : 0,990 ± 0,005
Solubilité : totale dans l'eau

Conditionnements :

Carton de 6 x 750ml
Carton de 2 x 5L

Stockage :

Stocker le produit dans son emballage d'origine à l'abri de la lumière et à une température comprise entre 5° et 30°C.

Produit destiné à un usage uniquement professionnel

- Numéro d'appel d'urgence : ORFILA 01.45.42.59.59
- Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. Elles ne sauraient toutefois engager notre responsabilité quant aux dommages ou dégâts résultant d'une mauvaise utilisation du produit.

Détergent certifié par ECOCERT Greenlife selon le référentiel ECOCERT « Ecodétergent » disponible sur <http://detergents.ecocert.com>



Date de création : 02.05.2014
Date de révision 4 : 20.09.2024

ECOACT' NETTOYANT VITRES

Code : ECOVI

NATURE CHIMIQUE

- Tensio actifs non ioniques : moins de 5%
- Alcool : moins de 5%
- Composition parfumante : moins de 5%
- Correcteur de pH : moins de 5%
- Eau : plus de 30%

99,9% du total des ingrédients sont d'origine naturelle.

USAGES ET PROPRIETES

ECOACT' NETTOYANT VITRES est un produit écologique destiné au nettoyage des vitres, miroirs, pare-brise, surfaces modernes, surfaces stratifiées lisses.

ECOACT' NETTOYANT VITRES nettoie rapidement et sèche instantanément sans laisser de trace.

ECOACT' NETTOYANT VITRES est conforme à l'arrêté du 19/12/2013 (modifiant l'arrêté du 08/09/1999) relatif aux procédés et produits utilisés pour le nettoyage des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux.

MODE D'EMPLOI

Vaporiser directement **ECOACT' NETTOYANT VITRES** sur la surface à nettoyer, puis passer la raclette ou essuyer avec un chiffon ou une microfibre propre et sèche. Dans le cas de surfaces susceptibles d'être en contact avec des aliments, rincer à l'eau potable ou essuyer avec une microfibre humide.

PRECAUTIONS D'EMPLOI

- Ne pas mélanger à d'autres produits.
- Reproduire l'étiquetage si transvasement dans un autre contenant.
- En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau.

ETIQUETAGE REGLEMENTAIRE – cf. section 2 de la Fiche de Données de Sécurité

Selon le règlement CE 1272/2008 et ses modifications (étiquetage dit CLP)

- ☒ Pas d'étiquetage
- ☐ Etiquetage
- ☐ Etiquetage additionnel

TRANSPORT ADR – cf. section 14 de la Fiche de Données de Sécurité

- ☒ Non Soumis
- ☐ Soumis

CODE DOUANIER

3402.90.90.00